

Baccalauréat: démarrage des épreuves de la session principale



Les épreuves de la session principale du baccalauréat, juin 2010, ont démarré, mercredi, dans toutes les régions et se poursuivront les 10, 11, 14, 15 et 16 de ce mois.

Les 139 mille 147 candidats (enseignement public et privé) sont répartis sur 513 centres d'examens.

La proclamation des résultats de la session principale est prévue, samedi, 26 juin 2010, dans les différentes sections (Lettres, Sciences expérimentales, Economie et gestion, Mathématiques, Sciences techniques, Informatique et Sports).



A l'occasion du démarrage des épreuves, M. Hatem Ben Salem, ministre de l'Education, s'est rendu au lycée "Imam Moslem", à El Menzah, où il a pris connaissance des conditions du déroulement des examens et prodigué ses encouragements aux candidats, affirmant que les sujets sont à la portée de l'élève moyen.

Lors de sa rencontre avec les cadres administratifs et éducatifs de l'établissement, le ministre s'est interrogé sur les préparatifs engagés en vue d'assurer le bon déroulement des épreuves du baccalauréat qui constituent le couronnement de tout un cursus scolaire.

Il a indiqué que les nouvelles mesures relatives à l'organisation de cet examen national, visent à réunir les meilleures conditions aux candidats et à les encadrer psychologiquement.

A cet effet, de nombreuses rencontres de sensibilisation avec le corps enseignant et les cadres administratifs ont été

organisées, afin de renforcer la vigilance dans les centres d'examen, veiller au bon déroulement des épreuves et lutter contre les fraudes et les comportements contraires à la réglementation.

Parmi les nouvelles mesures, l'équipement des salles d'examen de détecteurs d'outils électroniques et l'affichage de pancartes interdisant leur utilisation.

Autre nouveauté, l'installation de cellules formées de psychologues et sociologues et la mobilisation d'équipes de médecine scolaire pour assurer un encadrement optimal des candidats.

Quatre candidats ayant des difficultés de santé ont bénéficié, dans cet établissement, de mesures exceptionnelles leur permettant de passer les épreuves dans de bonnes conditions.

A l'échelle nationale, ils sont au total 225 cas concernés, durant cette session, par ces mesures qui consistent en l'octroi d'un temps supplémentaire, l'agrandissement des caractères des textes, l'assistance à la rédaction par un élève, la présentation des sujets en braille, la rédaction de certaines épreuves en français dans les sections scientifiques, économiques et de gestion, en plus de la tenue des examens, pour certains candidats, dans l'enceinte des établissements hospitaliers et pénitentiaires.

La session de contrôle se déroulera les 28, 29, 30 juin et 1er juillet 2010. Les résultats seront proclamés le samedi 10 juillet 2010.